



Coalition
Pour que le Québec ait meilleure MINE !

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'AMIANTE TUE – OFFENSIVE QUÉBÉCOISE CONTRE L'AMIANTE

Montréal, le 21 juin 2001 – Madame Kathleen Ruff, récipiendaire du Prix national de héros de la santé publique 2011 décerné par l'Association canadienne de santé publique pour sa lutte internationale contre l'amiante, a donné le signal d'envoi d'une offensive québécoise majeure pour en finir définitivement avec l'exploitation de cette substance cancérigène. Parrainée par Nature Québec, la Société pour vaincre la pollution (SVP) et la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*, la campagne contre l'amiante ralliera les groupes décisifs de la société civile québécoise autour de la déclaration « L'AMIANTE TUE » et promet un automne chaud sur cette question. La SVP lancera également la campagne « UNE FIBRE PRÈS DE CHEZ VOUS », démontrant la présence sous-estimée de l'amiante dans les édifices privés et publics au Québec.

« Toutes les associations médicales crédibles dans le monde, les plus importants groupes de droits humains, des syndicats parmi les plus puissants réclament en vain l'arrêt définitif de cette exploitation au Québec », affirme Kathleen Ruff.

« Le Québec continue d'être la cause d'une épidémie de décès dans le monde, mais aussi au Québec. Il est temps qu'on en finisse avec cette industrie qui tue et ne génère aucun emploi durable. Et il est temps que notre gouvernement comprenne le message et aide plutôt les travailleurs de l'amiante à se reconvertir dans des emplois d'avenir », a déclaré Christian Simard, directeur général de Nature Québec.

« On nous cache l'ampleur de la présence de la fibre cancérigène ici même, chez nous. UNE FIBRE PRÈS DE CHEZ VOUS viendra démontrer qu'au Québec aussi, cette fibre mortelle, qu'on ne peut confiner, cause des dommages », a déclaré Daniel Green de la SVP.

« En garantissant 58 millions \$ pour la réouverture de la mine Jeffrey, le gouvernement finance littéralement nos cancers. Il rend aussi tous les Québécois complices des milliers de morts dues à l'amiante chez les plus pauvres parmi les pauvres. Par cette campagne, nous indiquons notre refus d'être complices de cette hécatombe ici et ailleurs », a conclu Anne-Marie Saint-Cerny, coordonnatrice de la campagne.

Rappelons que le gouvernement du Québec a consenti une garantie de prêt de 58 millions \$ afin de permettre la réouverture de la mine Jeffrey's et relancer l'exploitation de l'amiante au Québec. Le Québec est considéré comme chef de file mondial et principal lobbyiste de cette industrie qui tue plus de 100 000 personnes par année dans le monde. 55 pays ont déjà banni l'utilisation de l'amiante sur leur territoire et plusieurs ont lancé d'onéreux travaux de désamiantage afin de préserver leur population. Au Québec même, les décès causés par l'amiante constituent le plus importants postes d'indemnisation de la CSST.

En plus des organismes parrains, Greenpeace Canada, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fondation David-Suzuki et l'Association canadienne des médecins pour l'environnement ont déjà endossé les campagnes.

– 30 –

Information :

- Anne-Marie Saint-Cerny, coordination de la campagne, 514-910-1653, amstc1@gmail.com
- Christian Simard, Nature Québec, 418-931-1131, communications@naturequebec.org
- Daniel Green, Société pour vaincre la pollution (SVP), 514-844-5477, greentox@total.net

L' AMIANTE TUE

DÉCLARATION

Parce que...

- ... toutes les formes d'amiante, chrysotile compris, **tuent plus de 100 000 personnes** par année dans le monde ;
- ... **aucun niveau d'exposition n'est sécuritaire** ;
- ... il est impossible de confiner les poussières tueuses et **elles se répandent** dans nos villes, villages et bâtiments ;
- ... au Québec, nos **travailleurs meurent plus** des maladies d'amiante que de toute autre maladie professionnelle ;
- ... des **écoles et institutions** sont déjà contaminées et on ne connaît pas encore l'ampleur des dégâts ni les coûts effarants du désamiantage ;
- ... toutes les **organisations médicales crédibles** au monde ont conclu que les fibres d'amiante peuvent tuer ;
- ... le revenu de l'amiante québécois **est souillé des morts qu'il cause** dans les pays du Tiers monde où on l'exporte ;
- ... les Québécois ne veulent plus être **complices de cette mort** que l'on exporte chez les plus pauvres des pauvres ;
- ... **55 pays** ont déjà banni l'amiante et cette industrie n'a aucun avenir pour nos travailleurs ;
- ... le **gouvernement du Québec** veut donner encore **58 millions \$** à **des promoteurs** et rouvrir à leur profit la mine Jeffrey ;
- ... l'industrie de l'amiante ne fait **pas vivre**, mais mourir, les humains.

Nous exigeons :

que le gouvernement du Québec **mette fin définitivement** à l'exploitation et à l'exportation de l'amiante ;

que le gouvernement du Québec **remette immédiatement l'argent** prévu pour les promoteurs, 58 millions \$, **aux travailleurs de l'amiante et à leur communauté** pour que soient développées des industries saines et viables ;

que le gouvernement du Québec rende publiques **immédiatement les données sur la contamination à l'amiante** de tous les établissements publics ou privés, et qu'il lance un vaste chantier de désamiantage des lieux publics.

Et nos organismes signent :